

From: gilours@orange.fr
Sent: Tuesday, March 28, 2017 4:18 AM
To: henriours5@gmail.com
Subject: USINE KARTING RENAGE

Monsieur le Préfet de la Région Auvergne Rhone-Alpes Michel DELPUECH,
du lundi 24 octobre 2016

L.R. + A.R.

ces évènements récents à la une du vendredi 21 octobre de LA TRIBUNE Acteurs de l'économie, vous montrent encore l'importance de l'usine de Renage dans sa totalité et m'incitent à vous informer de nouveau. L'entreprise KARTING a fait vivre, entre autres, plusieurs centaines de familles renageoises qui ne comprennent pas la division par 2 matérialisée sur le plan topographique avec la fontaine, de sa protection aux monuments historiques : leur labeur ne compte pas ? Elles disaient toutes qu'elles travaillaient " chez KARTING " et non pas à " LA GRANDE FABRIQUE ". Elles savent que votre signature a été bafouée.

C'est en 2007 que la curatelle de Monsieur André FALLER prenait contact avec moi pour acheter le dernier bâtiment de Renage de l'usine KARTING, (précisément là où se trouvait la boutique d'habillement encore en activité quand le CERFAC occupait le rez-de-chaussée). Des amis, dont mon notaire Maître Philippe WUTHRICH, m'accompagnèrent lors de sa visite et me déconseillèrent cette acquisition : alors il fut convenu de récupérer seulement le parc restauré par nous : et puis il y a eut le décès de Monsieur André FALLER...

Je me souviens quand Lou et André me recevaient chez eux et comment, surtout pour elle, le sentiment d'appartenance à LA GRANDE FABRIQUE pouvait être sublimé jusqu'à dire que ses ancêtres eux-mêmes en fussent propriétaires depuis jadis alors qu'ils ne l'achetèrent qu'au 20ème siècle seulement...

Pour compléter les informations que vous possédez : un article du Dauphiné Libéré où la mairie de Renage semble tout à fait capable de distinguer le bâtiment FALLER et aurait pu donc continuer à le faire pour demander son inscription à l'inventaire ; en plus, un courrier où elle signifie l'ancienne usine dans toute sa complète globalité ! Signé (tenez, voyez donc !) par Amélie GIRERD actuelle maire de Renage ET l'adjoint Michel PELLISSIER qui au vu de ce qui y est écrit n'aurait eu aucune raison d'oublier sciemment les éléments constituant la totalité de l'ensemble industriel, comme il le fit quand il prit la parole lors du conseil municipal du 10 novembre 2015.

A Renage, la mairie a besoin de 3 signatures pour faire partir une lettre ? Une stratégie d'étouffement était-elle déjà en place ? Je vous invite à parler avec Madame Veuve PIER LUIGI OLIVIERI au 06 21 19 50 00 qui mérite une écoute attentive et qui pense la même chose que moi comme plein d'autres de la mairie de Renage Amélie GIRERD.

Après une discussion avec elle vous resterez en conscience avec la seule question qui vous obsèdera : une autopsie a-t-elle été pratiquée ?

D'ailleurs les propriétaires Gérald NARDON et Gilles MICHEL, possédant plus de la moitié de la superficie du parc paysagé ont décidé de lui donner le nom de PARC PIER LUIGI OLIVIERI avec la bénédiction émue de son épouse (et peu importe si la mairie propriétaire de la petite partie restante le refuse : après tout elle a bien fait inscrire à l'inventaire pour vous berner des propriétés privées dont les propriétaires refusèrent l'inscription !).

Et comme tous mes courriers et courriels ne demandent rien, je n'attends aucune réponse : c'est de l'information !

Et donc, comme d'habitude : rien à leur demander...pour ne rien leur " devoir " !

Gilles MICHEL